

## LE MASTER D'ERGOLOGIE

Le Master d'Ergologie forme des étudiants en **formation initiale** et en **formation continue** capables **d'intervenir dans le champ des activités humaines et notamment dans le champ du travail**. Cette formation **associe la professionnalisation et la recherche** ; elle repose sur l'idée qu'une professionnalisation efficace ne saurait se dispenser d'une réflexion théorique et conceptuelle approfondie, et qu'aucune recherche ne peut se mener sans un ancrage concret dans les réalités des activités économiques et sociales.

Il peut déboucher aussi bien sur la **préparation d'un doctorat** que sur des emplois de **chargés d'études**, de **consultants**, de **chargés de mission facteur humain**, de **préventeurs**, d'**ergonomes**, de **formateurs**, dans le domaine de la **gestion des ressources humaines**.

Quatre principes assurent l'efficacité de la formation dispensée.

- *Une bonne connaissance des apports théoriques des diverses sciences humaines et sociales et leur mise en synergie pluridisciplinaire.*
- *Une large participation de professionnels engagés dans les milieux de travail tant au niveau des étudiants de formation continue que des enseignants, qui apportent ainsi leurs savoirs et leurs expériences, et les confrontent aux savoirs disciplinaires académiques des étudiants de formation initiale et des universitaires.*
- *Une professionnalisation qui associe les apports théoriques et les techniques et outils spécifiques.*
- *Une réflexion méthodologique approfondie à partir de la démarche ergologique.*

### *Organisation*

Le Master se déroule sur deux années et est organisé en 4 semestres ; le volume horaire d'enseignement (cours et travaux dirigés) est d'environ 700 heures, à quoi s'ajoute un stage en entreprise ou dans une structure de recherche de 3 mois minimum. **Les activités pédagogiques se déroulent en 10 semaines par an d'octobre à juin, ce qui est compatible avec un contrat de professionnalisation (alternance université-entreprise).**

### **Semestre 1**

Chaque étudiant choisit 5 cours dans la liste suivante afin d'y passer un examen (6 crédits pour chaque cours) : *philosophie, économie politique, sociologie, droit, langage et communication, histoire, science de l'éducation, psychologie, langue étrangère.*

Objectif : fournir aux étudiants les bases minimales de connaissance des logiques disciplinaires dans les matières qui sont le plus souvent « convoquées » dans l'analyse des situations de travail. L'ensemble des cours proposés trouve son unité dans les thèmes abordés par chacun d'entre eux : histoire critique de la discipline, modes de prise en compte du travail.

Il est conseillé aux étudiants de suivre tous les cours disciplinaires afin qu'ils puissent comparer, confronter et compléter les acquis de leur discipline d'origine ou de leur expérience professionnelle.

### **Semestre 2**

Tous les étudiants suivent 3 cours :

- *La démarche ergologique* (6 crédits)

Objectif : faire comprendre aux étudiants l'impossibilité principielle d'anticiper totalement le travail. L'analyse repose donc sur une démarche originale et sur une série de concepts à définir : travail et activité, norme et renormalisation, forces d'appel et de rappel, dispositif dynamique à trois pôles.... Ce cours s'attache à montrer l'élaboration progressive de cette démarche ergologique au sein du dispositif mis en place à l'université de Provence, et à en signaler les différences par rapport à d'autres démarches envisageables.

- *Le travail I* (6 crédits)

Objectif : rendre compte des grands débats contemporains qui se focalisent autour du travail.

- *L'intervention ergonomique* (6 crédits)

Objectif : fournir aux étudiants les points de repères méthodologiques indispensables à la construction de futures interventions dans les situations de travail.

Par ailleurs, des *travaux dirigés* sont organisés sur le thème « *Entreprise et travail* » (12 crédits).

Objectif : la connaissance concrète des diverses situations de travail et des cadres dans lesquels elles se déroulent.

### Semestre 3

Tous les étudiants suivent 3 cours :

- *Le travail II* (6 crédits)

Objectif : opérer la synthèse des divers enseignements des deux premiers semestres et montrer la nécessité et la difficulté d'une approche pluridisciplinaire des situations de travail et des questions qu'elles posent.

- *Ergologie et épistémologie* (6 crédits)

Au-delà de son lien avec l'analyse du travail et des activités humaines, la démarche ergologique peut être vue comme un pôle du spectre épistémologique à l'autre bout duquel se trouverait le pôle épistémique relatif aux sciences physiques et naturelles. Il s'agit à la fois de montrer les différences essentielles entre ces deux pôles et d'en repérer les chevauchements et les influences réciproques.

- *Les outils de la gestion du travail* (6 crédits)

Objectif : mettre à la disposition des étudiants les méthodes actuelles de gestion de la production de biens et de services et des ressources humaines.

Par ailleurs, des *travaux dirigés* sont organisés pour préparer des activités pédagogiques du 4<sup>ème</sup> semestre : « stage », « questions d'actualité ».

### Semestre 4

Ce semestre est consacré essentiellement au *stage en entreprise* (30 crédits) ou à la rédaction d'un mémoire de recherche dans une structure de recherche, ainsi qu'au traitement des « *Questions d'actualité* » (12 crédits). Ceci est complété par un *séminaire de réflexion* avec invitation d'intervenants extérieurs à l'équipe pédagogique.

## ***Equipe pédagogique***

### **Universitaires**

Amigues René, professeur des universités, science de l'éducation

Prévot-Carpentier Muriel, philosophie et ergonomie

Correa Telles Ana-Luisa, ergonomie

Di Ruzza Renato, professeur des universités, économie politique

Efros Dominique, ingénieure, sociologie

Faïta Daniel, professeur des universités, science du langage

Saujat Frédéric, maître de conférences, psychologie

Schwartz Yves, professeur des universités, philosophie

### **Professionnels**

Jayet Christian, psychiatre, médecin du travail

Jean Rémy, consultant en conditions de travail, professeur associé

Justet Luc, inspecteur du travail

Morizot Dominique, consultante en communication, professeure associée

Orban Edouard, agent de La Poste, maître de conférences associé

Puigserver Emmanuelle, consultante en ergonomie

Thaller Raphaël, directeur d'une société de consultants

## ***Conditions d'inscription au Master***

L'accueil d'étudiants en formation continue ayant une expérience professionnelle est essentiel à la démarche poursuivie : les savoirs acquis dans cette expérience et leur mise en dialogue avec les savoirs plus académiques acquis dans leur cursus d'origine par les étudiants en formation initiale sont à la base du projet pédagogique. C'est pourquoi ***l'objectif est d'accueillir en seconde année du Master un nombre équivalent d'étudiants en formation initiale et d'étudiants en formation continue.***

### **L'inscription en 1<sup>ère</sup> année**

Tous les titulaires d'une Licence en sciences humaines ou sociales ou d'un diplôme jugé équivalent peuvent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année.

Les étudiants titulaires d'une autre licence et ceux qui souhaitent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année au titre de la formation continue doivent constituer un dossier de candidature, lequel est examiné par un jury d'admission, qui se prononce après un entretien avec le candidat.

### **L'inscription en 2<sup>ème</sup> année**

Tous les étudiants ayant obtenu les deux premiers semestres peuvent s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année.

Il est possible de candidater à l'entrée directe en 2<sup>ème</sup> année, soit au titre de la formation initiale soit au titre de la formation continue. Un dossier de candidature doit être déposé, lequel est examiné par un jury d'admission qui se prononce après un entretien avec le candidat. Les étudiants admis à ce titre suivent un enseignement supplémentaire spécifique.

### ***Contacts***

**Directeur du Master : Renato Di Ruzza**

**Secrétariat : Christiane Mirtillo**

**Département d'Ergologie**

**29, avenue R. Schuman**

**13621 Aix en Provence Cedex 1**

**téléphone : 04 42 95 33 29**

**fax : 04 42 95 33 28**

**mel : [ergolog@univ-provence.fr](mailto:ergolog@univ-provence.fr)**